

RAPPORT ANNUEL 2022/2023

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE DIJON MÉTROPOLE





SOMMAIRE

MOT DE LA PRÉSIDENTE..... P. 2

**1. QU'EST-CE QUE LE CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT ? P. 3**

2. RETOUR SUR SA 1^{ÈRE} ANNÉE DE TRAVAUX..... P. 4

Les productions..... p. 4

Les autres temps fortsp. 11

Quelques chiffres p. 13

Synthèse des rencontres avec les mairesp. 14

Compte rendu des permanencesp. 19

Regard rétrospectif : points forts et marges de progrès p. 19

3. LES PERSPECTIVES P. 20

PCAET..... p. 20

Travail sur le règlement intérieur..... p. 20

Réunions publiques p. 21



MOT DE LA PRÉSIDENTE



Je suis très heureuse d'introduire le premier rapport annuel du Conseil de développement de Dijon métropole.

Pendant un an, nous avons travaillé ensemble pour faire émerger une parole commune, malgré nos points de vue différents et même nos divergences, parole commune que nous portons auprès de la métropole pour contribuer à l'éclairer dans la prise de décision et la réalisation de projets. Je vous en remercie.

Dans ce rapport, nous partagerons avec vous les travaux réalisés, en cours et à venir pour notre instance.

Je tiens à remercier tous les membres qui ont y contribué : soit directement par leur travail de rédaction, soit indirectement par leur participation aux travaux mentionnés.

Bonne lecture !

Marie-Josèphe Durnet-Archeray
Présidente du conseil de développement



1. QU'EST CE QUE LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ?

Le Conseil de Développement s'est installé progressivement depuis juin 2022 et constitue une instance de participation citoyenne à l'échelle métropolitaine.

Son objet : faire grandir la démocratie par une participation d'habitants des 23 communes de Dijon métropole aux réflexions sur les projets et politiques qui les concernent .

Les membres du conseil de développement sont ainsi appelés à animer un débat permanent constructif, apolitique et bienveillant dans le respect de chacun.

2. RETOUR SUR SA 1^{ÈRE} ANNÉE DE TRAVAUX

Les productions

► L'AVIS SUR LE PROJET MÉTROPOLITAIN

Méthodologie

- Le président de Dijon métropole a souhaité recueillir l'avis du conseil de développement sur la base d'un document projet composé de 7 axes. 1 groupe de travail a été mis en place pour chaque axe, soit 7 groupes de travail au total.
- Un accompagnement au lancement de chacun des groupes de travail a été réalisé, puis les groupes ont conduit leur réflexion en autonomie grâce à la désignation d'un animateur ou d'une animatrice et d'un rapporteur ou d'une rapporteuse.
- Un travail de mise en commun a été réalisé par le bureau et le secrétariat. Afin de donner le plein effet à cette organisation autonome, les productions de chacun des groupes n'ont fait l'objet d'aucune modification de la part du bureau ou du secrétariat.
- La séance plénière du 19 novembre a permis la mise en débat du projet d'avis et son adoption.

Mobilisation des membres

- 7 groupes de travail qui se sont réunis en moyenne 4 à 5 fois pour pouvoir produire leur synthèse.
- Cela représente au total une trentaine de réunions complétées par des échanges informels via différents outils numériques dont la plateforme collaborative Teams mise à disposition par la métropole.
- 78 membres ont participé à au moins 1 réunion avec une fluctuation des présences entre les groupes de travail et au fil du calendrier.

- Les groupes de travail ont synthétisé leurs réflexions dans des "fiches synthèses". Certains groupes les ont développées davantage au travers de contributions complémentaires.
- Chaque groupe était auto-organisé grâce à l'engagement d'animatrices et d'animateurs, de rapporteurs et de rapporteuses.

Les points saillants de l'avis

Les membres du bureau du conseil de développement ont identifié les messages clés suivants :

- Faire davantage métropole au travers d'actions reposant sur un meilleur équilibre entre ville centre et les autres communes, en particulier sur les questions de mobilité mais pas uniquement (aller vers les habitants y compris dans les petites communes pour recueillir leurs avis, les faire participer aux décisions métropolitaines et à des dispositifs tels que OnDijon) ;
- Valoriser les atouts de la métropole pour renforcer son attractivité et son image, en particulier auprès des plus jeunes ;
- Faire de la mobilité un axe majeur du projet métropolitain, compte tenu de sa transversalité (impacts environnementaux, sociaux et économiques) et de sa récurrence dans les thèmes abordés ;

Il a par ailleurs été souligné la diversité des propositions formulées par le conseil de développement (ambitions larges, propositions d'actions concrètes mais aussi reformulations des éléments de rédaction du projet métropolitain). Le conseil métropolitain a été invité à se saisir pleinement de cette diversité de propositions et à informer en retour les membres du conseil de développement de Dijon Métropole.

Enfin et concernant les modalités de travail, il a été regretté le manque d'informations et d'explications sur le projet métropolitain ainsi que le calendrier de travail trop contraint.

LES COMMISSIONS

Commission communication

► Descriptif

La commission communication est une des 4 commissions permanentes du CODEV. Elle a été créée en septembre 2022, et s'est réunie pour la 1^{ère} fois le 19 septembre.

► En quelques chiffres :

- 19 membres à ses débuts, aujourd'hui 23. Mais 4 des membres initialement inscrits n'ont jamais siégé.
- Taux de participation légèrement inférieur à 50 %
- 11 réunions sur 8 mois

► Les axes de travail

Comme pour les autres commissions, les membres de la commission communication se sont d'abord consacré à la saisine sur le Projet métropolitain dans les différents groupes de travail.

Mais dès septembre 2022, ils ont posé les bases de la construction de la communication du CODEV.

Un fil rouge constant : la Démocratie Participative.

Identification des cibles :

- La communication interne : entre membres du CODEV et avec les services de Dijon métropole
- La communication externe : échanges avec les citoyens de la métropole
- La communication avec les élus des 23 communes de la métropole

Identification des moyens à mettre en œuvre :

- Vidéo et diaporama dans le cadre de réunions publiques
- Onglet "CODEV" restructuré au sein du site web de Dijon métropole
- Expression dans les médias, la presse, dont Le Mag Dijon métropole et les parutions des municipalités (Réseaux sociaux?)

Les attentes :

- Rencontre du Directeur de la communication de Dijon métropole
- Clarification des circuits de décisions et des moyens en termes de communication : presse, communiqués, réseaux sociaux

► Les 1^{ères} réalisations

- Présentation du CODEV par ses membres et habitants, dans les communes de Corcelles-les-Monts, Flavignerot et Neuilly-Crimolois, soit plus de 400 habitants, à l'occasion des vœux du maire
- Annuaire trombinoscope des membres du CODEV, mars 2023
- Validation du projet d'organisation de réunions publiques dans les municipalités, plénière CODEV du 29 avril 2023
- Participation à l'article sur le CODEV dans le magazine Dijon métropole de juin 2023

Commission prospective

► Vie de la commission

La Commission Prospective s'est réunie à six reprises (septembre et novembre 2022, février, mars, avril et mai 2023), toujours dans un esprit convivial et constructif.

Le travail de prospective étant une réflexion sur le temps long, la Commission a défini son horizon à 2050. Son travail peut s'inscrire dans la perspective de la préparation du prochain Projet métropolitain.

Après avoir ciblé d'emblée plusieurs thématiques (1/ Développement économique, habitat et mobilité extra et intra métropolitaine ; 2/ Vivre ensemble, intégration sociale, liens intergénérationnels ; 3/ Agriculture, Energie, Autosuffisance), la Commission a décidé de se concentrer sur :

- Les mobilités extra et intra métropolitaines
- L'habitat

La méthode pour mener les travaux de prospective a été identifiée :

- Réaliser des diagnostics
- Élaborer des scénarii (tendanciels ou alternatifs)
- Émettre des recommandations

Dans le cadre de la réalisation du diagnostic sur les thématiques retenues, la Commission a souhaité rencontrer sur chaque sujet un expert de la métropole et un expert "extérieur". Des demandes auprès de la métropole ont été transmises par l'intermédiaire de Mme Chloé Abeel. En parallèle, une réunion avec des représentants de l'Association EVAD (Ensemble à Vélo dans l'Agglomération Dijonnaise) a été fixée au 15/06/2023 grâce à M. Jacques Cardis.

La Commission a en parallèle défini les questions qu'elle souhaitait aborder avec les experts :

1/Quels sont les investissements effectués par la métropole pour chaque mode de transport (transports en commun, vélo, entretien de la voirie et stationnement...) ? Quelles sont les recettes ?

2/ Quelle est la stratégie de la métropole au regard de l'instauration d'une Zone à Faible Émission Mobilité ? Quels sont les résultats des mesures de la qualité d'air et quels enseignements ?

3/ État de lieux des transports en commun et projections de développement ? Comment sont élaborées les stratégies ?

4/ État des lieux du réseau cyclable et quelles perspectives ?

5/ État des lieux de l'habitat et quels besoins ? Quelle utilisation des friches, des logements vacants ? Quantifier les demandes d'admission dans les logements sociaux (en distinguant les nouvelles demandes des demandes de déménagement) ? Quelle politique en matière d'isolation des logements ?

► **Premier bilan**

Le planning initialement fixé a été quelque peu bousculé en raison de la saisine en parallèle du CODEV sur le Plan Climat Air Énergie du Territoire (PCAET). Il s'est posé la question de l'articulation de travail de la Commission et des travaux à mener dans la cadre de la saisine PCAET. Aux termes des échanges, la commission a décidé qu'il n'était pas opportun de faire coexister deux structures compte tenu du grand risque de "doublon" des travaux et des demandes d'audition tandis que de nombreux inscrits au groupe de travail sur le PCAET étaient déjà membres de la commission. Le temps de

la saisine, la commission a décidé de fusionner avec le Groupe de travail sur le PCAET et "d'accueillir" les travaux de réflexion sur le PCAET. Les rencontres avec les personnes "ressources" ont été mises en attente dans l'attente de se réunir sous le format élargi, à partir du 01/06/2023.

Compte tenu des délais pour mener les travaux de réflexion sur le PCAET et le besoin de visibilité, la commission a fixé le planning des cinq prochaines réunions de la commission élargie prospective PCAET.

Commission suivi et évaluation

► Vie de la commission

Depuis sa création la commission suivi évaluation s'est réunie régulièrement une fois par mois. Elle est composée réellement de 10 personnes. Un noyau dur de 6/7 personnes participe avec assiduité aux travaux de la commission. Deux rapporteurs permanents effectuent un travail remarquable.

► Premier bilan

- Création d'un tableau de bord suivi des présences à partir des listes d'émargement produites. Cette action est pilotée par un membre de la commission, gestion d'une base de données (logiciel Microsoft Access). Les résultats ont été présentés en février 2023 à Mme la Présidente et aux services.

Cion Suivi Evaluation
07/02/2023

| COMMISSION | INCRITS | POINTAGES (sans bureau ni présidence) | | | | | PRÉSENCES | 100% | FREQUENCE | |
|------------------|---------|---|-----------|----------|-----------|------------|-----------|------|-----------|--------|
| | | 19SEPT2022 | 17OCT2022 | 7DEC2022 | 3JANV2023 | 18JANV2023 | | | | |
| COMMUNICATION | 23 | 11 | 10 | 13 | 12 | 9 | 55 | 115 | 47,83% | |
| | | 47,83% | 43,48% | 56,52% | 52,17% | 39,13% | | | | |
| MEMOIRES | 16 | 21SEPT2022 16NOV2022 11JANV2023 18JANV2023 | | | | | 28 | 64 | 43,75% | |
| | | 10 | 9 | 6 | 3 | | | | | |
| PROSPECTIVE | 54 | 20SEPT2022 17NOV2022 2FEV2023 | | | | | 37 | 162 | 22,84% | |
| | | 19 | 10 | 8 | | | | | | |
| SUIVI EVALUATION | 14 | 20SEPT2022 27OCT2022 24NOV2022 15DEC2022 11JANV2023 | | | | | 33 | 70 | 47,14% | |
| | | 8 | 4 | 9 | 6 | 6 | | | | |
| | | 57,14% | 28,57% | 64,29% | 42,86% | 42,86% | | | | |
| 107 | | 3,8 réunions par conseiller en moyenne | | | | | CODEV | 153 | 411 | 37,23% |

- Réflexion et adoption par le groupe d'un projet de note de conflit d'intérêt (obligation légale).
- Respect du règlement actuel du Conseil de Développement par :
 - L'installation du comité d'animation ;
 - L'actualisation du règlement intérieur (RI) avec mise en place d'un groupe RI.

► Chantiers en cours

- Évaluation du premier avis du Conseil de Développement à propos de Dijon métropole Demain, définition d'une méthodologie.
- Mise sous dispositif d'évaluation d'une politique publique métropolitaine d'intérêt général.
- Réactualisation du tableau de bord suivi des présences avec création d'une procédure écrite entre les services et la commission suivi évaluation.

► L'AUTO-SAISINE M3E

Auto-saisine proposée par Claire Moles-Rota le 2 septembre 2022 suite à un constat de par sa profession d'experte en orientation et en insertion professionnelle des jeunes diplômés de la déperdition possible sans véritable raison des lycéens, étudiants et jeunes diplômés de Dijon métropole d'une part et, d'autre part, de la difficulté des entreprises à recruter localement parfois en alternance ou 1^{er} emploi.

24 mars 2023 lettre de la Présidente au Président de Dijon métropole pour annoncer l'auto-saisine retenue à égalité avec une autre auto-saisine sur les mobilités douces, cette dernière sera finalement incluse dans la saisine PCAET.

► Sujet

Donner un avis sur la politique de Dijon métropole en matière de liens entre les entreprises et les établissements de l'enseignement secondaire et supérieur de la métropole, pour garder les étudiants locaux.

► Enjeux

Dijon métropole se donne-t-elle tous les moyens pour mettre en œuvre son attractivité auprès de ses lycéens, étudiants et jeunes diplômés ?

► Groupe projet

- 28 personnes des 3 collèges
- Pilote élu par le groupe projet : Claire Moles-Rota
- Référent Bureau : Richard Troncy
- Référents pour le Comité d'Animation élus : Claire Moles-Rota et Mireille Manière
- Rendu : prévu par Claire Moles-Rota pour juin 2024 (forme à déterminer)
- Sigle Teams : M3E pour Métropole-Entreprises-Enseignement-Etudiants

► Méthodologie

- Bien se mettre d'accord sur le sujet et sa compréhension par tous
- Faire un état des lieux sur ce qui existe déjà concernant le sujet : où en sommes-nous pour l'instant ?
- Identification des points performants et des points d'amélioration
- Recherche de solutions pour les points d'amélioration
- Tri et classement de ces solutions

- Priorisation des « solutions réalisables » en fonction des coûts
- Développement de quelques solutions réalisables : prototypes

► **1^{ère} réunion le 4 avril 2023 – 19 présents et 4 excusés – CR dans Teams**

- Présentation des membres du Groupe Projet
- Élection du Pilote
- Présentation de la méthodologie de travail approuvée
- Présentation du sujet et appropriation par les membres
- Travail de Brainstorming sur les thématiques à aborder en lien avec le sujet et les entités à contacter
- Explication des outils pour contribuer : Tableau "Qui fait Quoi ?" et Fiches collecte d'informations

► **2^{ème} réunion mardi 16 mai 2023 – 13 présents et 4 excusés et 12 absents mais une autre réunion s'était greffée en même temps**

- Retour sur le CR du 4 avril et sur le débrief du brainstorming : thématiques et entités qui ressortent
- Temps d'échange collectif sur le sujet : 1h15
- Chacun prend la parole pour expliquer au groupe ce qu'il a compris du sujet et comment il peut contribuer
- Remplissage du tableau "Qui fait quoi ?"
- Débrief des fiches de collecte proposées par les membres

► **3^{ème} réunion prévue le mardi 20 juin 2023 à l'IAE avec une table ronde et 2 Responsables de Master**

► **4^{ème} réunion prévue le 05 juillet 2023 avec l'audition d'Océane Charret Godard**

► **Travail d'inter réunions :**

- Analyse de documents, veille active, organisation de tables rondes, interviews grâce aux fiches collectes d'informations.
- Mise en place d'outils collaboratifs sur Teams : agenda général des réunions des autres commissions et groupes de projet pour éviter les réunions en même temps occasionnant des absences
- Tableau "Qui fait quoi ?" sur lequel tout le monde a la main pour ne pas oublier d'entités, ni avoir de redondance
- Fiches de collecte d'informations qui serviront pour l'étape identification des points forts et à améliorer visibles par tous et où chacun peut mettre ses questions
- Diagramme de Gant pour réaliser le rétroplanning et vérifier que nous sommes dans les temps
- Dossier de veille active des actualités et données chiffrées concernant notre sujet que chacun peut consulter et alimenter

Ont déjà été réalisées des interviews avec les entités suivantes :

- Fédération Française du Bâtiment
- Fédération Régionale des Travaux Publiques
- ESEO
- AGRONOV
- VITAGORA
- IUT Auxerre

Des interviews sont prévues avec les entités suivantes :

- Rectorat
- DSDEN
- CSAIO
- CIO
- CREATIV
- FAGE
- PEPITE
- CESER
- UB
- CESI
- Sup Agro
- ESIREM
- IUT Dijon
- IAE
- BSB
- ESTPE
- CCI
- CMA
- École des Métiers
- MEDEF
- CPME
- Dijon Bourgogne Invest
- Pôle Emploi
- APEC
- CROUS
- CREPS
- CRESS
- Proviseurs de lycées
- Élus comme Denis Hameau et Aurélie Coiral
- Pépinières de starts up
- The Village by CA

Sondage auprès des lycéens et étudiants prévu.

Benchmark sur les autres métropoles par rapport à ce sujet prévu également.

Les autres temps forts

FORMATIONS / APPUI TECHNIQUE

Appui technique sur l'outil TEAMS (aide à l'installation)

► 2 sessions :

- 21 juin 2022 : 9 participants
- 6 juillet 2022 : 17 participants

Formation sur la prise de parole en public

► 1 session :

- 25 juin 2022 : 10 participants

Formation sur l'animation et la conduite de réunion

► 1 session :

- 9 juillet 2022 : 8 participants

► ATELIERS FRESQUE DU CLIMAT

La fresque du climat est un atelier collaboratif qui permet de comprendre l'essentiel des enjeux climatiques pour passer à l'action. Cet atelier de sensibilisation largement déployé au niveau national a été proposé aux membres du conseil de développement à l'occasion de 2 sessions sur le mois de février 2023.

Ces sessions ont réuni au total 37 participants.

► SÉMINAIRE

Le 18 mars 2023, l'équipe de direction générale des services de la métropole s'est mobilisée pour présenter aux membres du conseil de développement les missions de chacune de direction.

Des temps d'échanges en sous-groupes ont été organisés pour favoriser les échanges. Le séminaire a réuni 50 participants au total.

► LIENS AVEC LA CNCD

Le conseil de développement de Dijon métropole était représenté par 2 membres du bureau et 1 personne de la métropole lors de la journée de rencontre entre les conseils de développement, le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) et les Conseils Économiques Sociaux et Environnementaux régionaux (CESER) du 17 novembre 2022 à Paris.

Dijon métropole a par ailleurs adhéré à la Coordination nationale des conseils de développement le 1^{er} janvier 2023.

► **RÉALISATION D'UN ARTICLE POUR LE MAGAZINE DE LA MÉTROPOLE**

5 membres du conseil de développement ont été interviewés en mai 2023 pour partager leur témoignage et contribuer à la réalisation d'un article dans le Magazine de la métropole (juin 2023).

— **Quelques chiffres**

► **FORMATIONS / APPUI TECHNIQUE**

► **3 séances plénières depuis l'installation du conseil de développement le 11 juin 2022**

- 30/08/22 : 54 personnes
- 19/11/22 : 67 personnes
- 29/04/23 : 57 personnes

► **Listes des commissions et nombre de réunions pour chaque commission**

- Commission communication : 10
- Commission Prospective Dijon métropole : 7
- Commission richesse des mémoires : 5
- Commission suivi et évaluation : 7

► **Autres groupes projets**

- Autosaisine M3E : 2
- Commission prospective PCAET : 1

Synthèse des rencontres avec les maires



Commencées le 21 juillet 2022, les visites se sont terminées le 23 mars 2023. Des échanges ont pu avoir lieu avec 22 des 23 maires des communes de la métropole.

J'étais accompagnée de Sandrine Hily (alors vice-présidente) pour les 14 premières visites et de Maxence Rouillat, membres du bureau. Nous avons été accueillis chaleureusement par le maire, son premier adjoint, des collaborateurs et souvent l'habitant, membre du CODEV.

Nous avons présenté le Comité de Développement qui est une instance de démocratie participative locale et qui a pour but d'éclairer le conseil métropolitain dans la prise de décisions et l'élaboration de ses projets.

Puis nous avons été à l'écoute du maire et de son équipe.

Cette rencontre a permis un échange riche, nous permettant de découvrir les communes, de comprendre leurs besoins et leurs souhaits ainsi que de découvrir leurs innovations. Le Bureau du Conseil de Développement qui est le point d'entrée des autosaisines et des questions s'en inspire pour faire remonter les demandes des communes.

Voici la synthèse de 13 sujets très variés qui ont été abordés.

Marie-Josèphe Durnet-Archeray
Présidente du conseil de développement



LA COMMUNICATION



- ▶ Il est demandé plus de communication avec la métropole et un habitant regrette le peu de présence de la métropole et du CODEV sur les sites internet des communes.
- ▶ La présentation du CODEV au conseil municipal par l'habitant élu n'a été signalée que 3 fois.
- ▶ Le travail de OnDijon est très apprécié.
- ▶ La création d'un Conseil numérique est indispensable pour lutter contre la fracture numérique.

► **LES DECHETS**

- L'accès à certaines déchèteries doit être amélioré.
- Mieux informer les adultes et sensibiliser les enfants sur le tri.

► **LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**

Elle revêt différentes formes pour rendre le citoyen responsable :

- Le Conseil citoyen,
- Le Conseil de quartier,
- Les ateliers participatifs (végétalisation participative, street art, balade urbaine),
- Des comités pique-nique citoyens,
- L'évolution possible des permanences d'élus en cafés citoyens avec des invités, experts sur différents sujets du quotidien,
- Des réunions publiques bisannuelles organisées par 2 communes voisines,
- Les fêtes de village.

► **LES DROGUES**

- Possibilité de saisine ou autosaisine du CODEV sur la prévention spécialisée.
- Une prévention primaire pour éviter les "visites" d'habitants de territoires voisins.
- Prévention aux addiction par l'information.
- Une commune a décrété "Zéro tolérance pour la drogue et l'alcool".

► **L'EAU**

- Présentation de la proposition d'auto-saisine sur l'eau.
- Créer un ambassadeur de l'eau comme pour le tri des déchets.
- Problématique pour de nombreuses communes :
 - Problématique de l'eau dûe à des modifications du circuit,
 - Possibilité de bassins de rétention d'eau pour lutter contre les risques d'incendie,
 - Stockage possible de l'eau pour irrigation,
 - Projet de stockage de l'eau pluviale pour satisfaire de gros besoins par rapport aux arbres, au maraichage,
 - Récupérateurs d'eau dans les jardins,
 - Projet d'un Ecoparc pour stocker l'eau en hiver.

- ▶ Perspective du manque d'eau et nécessité de sensibiliser adultes et enfants.
- ▶ Cas particulier de l'eau et de rétraction de l'argile.

▶ L'ÉCOLE

- ▶ La rénovation thermique est onéreuse.
- ▶ La désimperméabilisation des cours est fortement souhaitée ainsi que la plantation d'arbres.
- ▶ Il est proposé des fournitures écologiques TROUSSE'AIR.
- ▶ Un exemple de collaboration entre communes : un relais assistance maternelle organisé par 6 communes associées.

▶ L'ÉCOLOGIE

- ▶ Le respect de la ZFE avec un projet de tourisme vert : "Cyclisme et santé", création d'une piste cyclable entre 2 communes voisines, possibilité d'acheter, de louer, réparer les vélos et un café solidaire. Mais difficulté d'utiliser le vélo dans les côtes un peu raides !
- ▶ L'équipement de panneaux solaires.
- ▶ Le projet d'un parc Ecosystème en lien avec l'INRAE est initié.
- ▶ Dilemme pour les terrains de sport : herbe ou revêtement synthétique, arrosage et entretien.
- ▶ L'écoprotection de l'environnement avec la biodiversité à conserver mais attention aux plantes invasives.
- ▶ Au niveau de la culture :
 - création d'un Eco-quartier qui sera une zone de maraichage en plus des 2 maraichers existants,
 - un projet de verger partagé,
 - question posée sur le projet d'évaluation des arbres métropolitains.
- ▶ Une concertation sur la transition écologique a été organisée avec 100 habitants et la question récurrente "combien ça coûte ?"
- ▶ Projet Cyclisme et Santé.

► L'ÉNERGIE

Des efforts ont été faits :

- éclairage par des lampes LED,
- aménagement de pompes à chaleur permettant une bonne distribution du réseau,
- installation géothermique,
- un micro chauffage urbain prévu dans une commune,
- mise en place prévue de panneaux photovoltaïques et isolation,
- économie de lumière par extinction (23h-5h).

Mais il reste de forte hausses des factures (gymnase, piscine)

► LA JEUNESSE

- Il existe une coordination enfance-jeunesse métropolitaine ainsi que de parrains et marraines métropolitains.
- A été mis en place un PASS métropole jeunes (culture, sport, développement durable).
- Des activités diverses : venue de sportifs, d'artistes, de musiciens à la rencontre des jeunes.
- Un Conseil participatif d'enfants a été créé ainsi qu'un café citoyen pour jeunes.

► MOBILITÉ ET TRANSPORT

- Réflexion sur la mobilité portant sur
 - les pistes cyclables : aménagement, amélioration, prolongement,
 - le tram : installation ou prolongement demandé par certaines communes,
 - la nécessité d'une liaison avec les facultés pour les étudiants,
 - le fonctionnement de la DIVIA est à améliorer.
- Demande d'une aire de co-voiturage.
- Nécessite d'une halte ferroviaire bien desservie et jonctions insuffisantes entre les diverses zones de la Métropole
- L'entretien des routes : qui fait quoi ?

► **LE RENOUVELLEMENT URBAIN**

- ▶ Il porte sur le logement, le commerce et les services :
 - besoin d'appartements dans plusieurs communes,
 - création de nouveaux lotissements qui posent parfois des problèmes : lotissement privé ou lotissement public,
 - manque de logements sociaux,
 - habitat social et habitat libre : quelle proportion ?

- ▶ Le commerce et les services se développent en fonction des locaux disponibles.

- ▶ Transition gérontologique avec :
 - un habitat et des services de proximité,
 - possibilité de résidences seniors partagées,
 - un Village bleu avec 13 appartements.

► **LA SANTÉ**

- ▶ Proposition de Maxence ROULLIAT : Forum de fin de mandature "Santé-prévention-qualité de vie".

- ▶ Le départ en retraite de médecins qui ne sont pas remplacés pose le problème d'accès aux soins de proximité.

- ▶ Création d'un Pôle médical et projet d'un groupe sanitaire.

- ▶ Projet "Cyclisme et Santé".

► **SÉCURITÉ ET BIEN ÊTRE**

- ▶ La sécurité doit être renforcée quand le trafic des voitures augmente.

- ▶ Amélioration de la signalisation avec des panneaux numériques et des panneaux pocket.

- ▶ Mise en place de vidéo-surveillance.

Compte rendu des permanences



Commencées en juin, 97 permanences ont été assurées et j'ai reçu 78 membres du Comité de Développement qui le souhaitent, pour les écouter et répondre à leurs questions. J'ai transmis aux membres du bureau remarques et conseils, dont nous en avons tenu compte.

Les échanges sont toujours chaleureux et cordiaux et ces rencontres permettent de mieux nous connaître pour réaliser une œuvre collective.

Marie-Josèphe Durnet-Archeray
Présidente du conseil de développement



Regard rétrospectif : points forts et marges de progrès

En décembre 2022, un questionnaire a été transmis aux membres du conseil de développement pour recueillir leurs suggestions en vue de l'organisation du séminaire (49 répondants). Ce questionnaire a également permis de recueillir des idées de pistes d'amélioration de la dynamique de travail.

Parmi ces idées :

- Pouvoir travailler sur des temps plus longs
- Organiser plus d'auditions
- Tester des méthodes de travail plus ludiques et conviviales
- Améliorer la communication entre les membres
- Etc.

3. LES PERSPECTIVES

— Contribution au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2024-2030

Par courrier en date du 4 mai 2023, Monsieur le Président de Dijon métropole a sollicité la contribution du Conseil de développement à l'élaboration du Plan Climat Air Énergie du Territoire (PCAET), qui illustre l'accélération de la politique écologique et sociale mise en œuvre par la métropole depuis une vingtaine d'années.

La vision collective du Conseil de développement est attendue pour le 15 décembre 2023 sur la base de deux questions :

- En 2050, Dijon métropole est une référence en matière de politique de transition climatique, alimentaire et de préservation de la biodiversité. Elle est reconnue pour sa qualité de vie et son modèle durable, y compris sur le volet social. Quel a été son modèle de développement ?
- À quelles conditions, au niveau individuel et collectif, les changements nécessaires pour parvenir à cette vision peuvent-ils être mis en œuvre ?

La réflexion est animée par les membres de la Commission prospective Dijon métropole demain, qui travaille sur des sujets rejoignant la problématique de la contribution attendue, élargie temporairement aux membres du CoDev qui souhaitent s'impliquer sur cette contribution au PCAET.

La commission élargie a ainsi structuré sa méthode et son échéancier de travail pour élaborer la contribution qui sera soumise à l'assemblée plénière avant d'être remise au Président de Dijon métropole dans le délai requis.

— Travail sur le règlement intérieur

Le déroulé suivant a été l'objet d'échanges lors du premier Comité d'animation.

Il s'agit dans un premier temps d'envoyer un questionnaire début juin pour récolter avis sur le sujet, propositions et volontaires sur ce règlement intérieur jusqu'au 18 juin 2023.

Une compilation des retours aux questionnaires sera faite. Les échanges autour de cette compilation seront le 04/07/2023 en format World Café.

Les participants travailleront à des "modifications" qui seront finalisées le 05/09/2023.

Réunions publiques

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les membres du CODEV sont des acteurs de la démocratie participative, des promoteurs de la participation citoyenne.

Il leur revient de faire vivre dans ce territoire de plus de 260.000 habitants, la démocratie participative..

D'où le projet, validé en assemblée générale du CODEV le 29 avril 2023, d'organiser des réunions publiques, démarche apolitique et respectueuse de la parole de chacun.

MODALITÉS DES RÉUNIONS

► **Aller à la rencontre des habitants des 23 municipalités**

- Recueillir leurs différentes remarques, propositions, besoins ...
- Dans le cadre des politiques publiques de Dijon métropole.

► **Via des réunions publiques**

- À l'initiative du CODEV
- Organisées et animées par des membres du CODEV
- Clôturées par un instant de convivialité

► **Cadre de ces réunions**

- Visualisation de la vidéo d'un CODEV déjà existant
- Présentation de celui de Dijon métropole
- Thème/actualité à présenter (Projet métropolitain, ou nouvelles saisines, ...)
- Large place au débat, aux échanges

► **Appel à candidature pour animer des réunions**

- Pas seul face au public, à minima, 2 membres du CODEV dont 1 de la Commission communication, 1 de la commune ou du quartier
- La Commission Communication travaillera à la conception de documents supports à l'animation de ces réunions en collaboration avec les animateurs
- Déjà plus de 30 candidatures recueillies lors de la plénière du 29 avril 2023

► **Calendrier**

- Premières rencontres sur 4 municipalités à l'automne 2023

► **Suivi Évaluation**

- Fixation d'indicateurs pour un suivi du résultat de ces réunions.



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



NOTES



A series of horizontal dotted lines for writing notes.



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

